

**DURÉE**

1,00000 jours (soit 7 heures)

**PRIX**

370 € par participant

Soit 444 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

Candidats à la certification

Diagnostiqueurs techniques immobiliers certifiés sur le thème Plomb, candidats à la recertification.

**PRÉREQUIS**

Bulletin d'inscription

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

Monter en compétences selon les nouvelles exigences réglementaires. (Arrêtés CREP et DRIPP du 19/08/2011)

**PROGRAMME**

Cette formation propose une montée en compétences sur les thèmes du constat au risque d'exposition au plomb et du diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures, afin d'être en conformité avec les évolutions réglementaires intervenues depuis 2007.

En fin de journée, un examen blanc vous permettra de vous préparer à la certification ou recertification de personnes.

**MATIN :****CONNAISSANCES INCONTOURNABLES**

Les points incontournables de l'évolution réglementaire

Les aspects méthodologiques à ne pas manquer

Les nouvelles obligations du rapport

**APRES-MIDI :****EXAMEN BLANC**

Evaluation théorique à blanc Correction détaillée de l'évaluation Discussion dirigée

Le plus : Intègre l'arrêté du 07/12/2011 sur les critères de certification (version consolidée du 12/01/2012) Mise en situation réelle pour l'examen théorique Hiérarchisation des points clés de l'examen pratique passés en revue





**VALIDATION**

